

d'une hémorragie artérielle. A l'autopsie on trouva deux glandes abcédées et ouvertes dans les tissus du cou, avec la carotide interne ulcérée et rompue.

Si l'on m'eut permis de faire l'autopsie de ma petite malade, je crois, tant la ressemblance est grande, que l'on eut trouvé des lésions anatomiques semblables à celles des deux observations ci-dessus.

—: 00:—



CONSEIL DE MEDECINE DU CANADA

Examens de 1913

Cette année, les examens seront tenus à Montréal seulement, le 7 octobre et les jours suivants.

Les demandes d'admission aux examens ainsi que les certificats et la taxe requise, qui est de cent piastres, devront parvenir au Régistrare avant le 9 septembre 1913.

Les formules de certificats seront fournies par le Régistrare sur demande.

R. W. POWELL, M. D.

180, rue Cooper,

Régistrare.

Ottawa.

